



FEDERATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENÇAL
Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports
LIGUE RHÔNE ALPES



COMITE DEPARTEMENTAL DE SAVOIE

Siège Social : Maison des Sports – 90 Rue Henri Oreiller – 73000 CHAMBERY
Tél Président. : 06 75 73 61 58



COMPTE RENDU
COMMISSION ARBITRAGE 23 JANVIER 2015

Présents :

Madame Pacton,
Messieurs Baudet, Bonnevie, DiToro, Goux, Tramoy

Excusés :

Madame Hostal,
Messieurs Gorce, Dugit, Stawiarski

Absent : :

Monsieur Devin

Monsieur Tramoy a pris la présidence de la commission d'arbitrage et reste responsable des arbitres.

Il souhaite la bienvenue à tous et regrette les absences de ce jour, souhaite un prompt rétablissement à ceux qui ont des soucis de santé.

Cette année Monsieur Conan n'officiera plus dans l'arbitrage pour raisons médicales nous le remercions de son implication dans le monde de l'arbitrage.

Monsieur Devin absent ce soir n'arbitrera plus, en effet depuis plus de deux saisons il n'a participé à aucun arbitrage et il devra passer une formation, s'il veut reprendre sa fonction au sein du comité.

Il ne reste donc que 6 arbitres en fonction dans notre comité :

Messieurs Goux, Stawiarski, Dugit, Gorce : arbitres départementaux
Messieurs DiToro, Tramoy : arbitres de ligue

Nous avons des demandes (4) pour passer l'examen d'arbitre. Nous allons former ces personnes pendant une saison afin de les préparer pour qu'elles puissent passer leur examen et le réussir.

Ils seront confiés sur des championnats ou concours à venir sur le terrain voir comment se passe une journée d'arbitrage sans prendre de décision ni mesurer de point sous la responsabilité d'un arbitre référent.

Ils passeront l'examen le dimanche qui suivra le Congrès de la fédération en janvier 2016.

Nous faisons un tour rapide sur la réglementation, les modifications des textes etc.

Des modifications sur le règlement vont avoir lieu très prochainement, nous les transmettrons aux clubs.

Nous souhaitons, afin de ne plus perdre de temps sur les jeux, que tous les joueurs lors d'un championnat, se présentent en tenue homogène par équipe à la table de marque afin de vérifier leurs tenues et déposer leurs licences.

Si la tenue n'est pas homogène, le joueur ne pourra pas déposer sa licence et ne sera donc pas autorisé à jouer.

Le Président du comité intervient pour annoncer quelques nouveautés :

- des échanges d'arbitres avec les comités de l'Isère et de Haute Savoie auront lieu dès cette année.

- aucun arbitre ne devra aller arbitrer dans l'Ain décision du président du CD. En tant que Président de la commission, je conteste cette position qui nous pénalise si nous passons des examens d'arbitrage, c'est pour arbitrer et ne pas être pris en otage pour des querelles de Président de CD.

J'espère que cette décision changera dans un futur très proche.

Aucune demande de club pour arbitrer des concours, une seule réponse qui vient du club de Vions qui n'en souhaite pas.

Heureusement qu'il y a un club qui a répondu les autres n'en n'ont rien à faire ? ? ? ? ? après on se plaint de la communication ? ? ? ? ?

Messieurs Di Toro et Tramoy ont demandé à intégrer le pool arbitre régional.

Monsieur Di Toro l'intégrera dès cette année : félicitations pour cette sélection.

Monsieur Tramoy devra attendre 1 an car il doit justifier d'un an d'arbitrage en ligue.

Une formation doit être demandée à la ligue par le Président du CD pour nos arbitres afin de perfectionner leurs bases et se remettre à niveau sur les nouveaux règlements.

Délégations pour les championnats. Voir le tableau joint au PV.

Tous les championnats sont attribués et nous avons rajouté un arbitre sur les finales CDC séniors si possible car payant.

Aucune question diverse.

Bonne année à tous

La réunion se termine à 20h30, elle est suivie d'une collation.

TRAMOY FREDERIC
Président de la commission arbitrage